

Appel de candidatures

INVITATION À PARTICIPER AU PROGRAMME RELÈVE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

La Caisse Desjardins de l'Université Laval souhaite accueillir **deux (2)** relèves au sein de son conseil d'administration, soit **une (1) personne occupant un poste à temps plein à l'Université Laval et une (1) personne étant étudiante à temps plein à l'Université Laval.**

Le programme *Relève au conseil d'administration* vous offre l'occasion de vous familiariser avec le fonctionnement du CA et de contribuer à la performance de votre coopérative financière. Nommée par le conseil d'administration, la relève au CA participe activement aux rencontres et aux discussions de ce dernier, mais sans droit de vote. Forte de cette expérience, la personne participante au programme peut tenter d'accroître son engagement en soumettant sa candidature à un poste au conseil d'administration.

Voilà l'occasion de représenter les membres de son milieu et de vivre les valeurs de la coopération. Cet engagement permet à la relève de faire bénéficier le CA de son expérience et de ses connaissances. En participant à des activités de représentation ou à des événements démocratiques, elle se fait déjà connaître auprès de son milieu et des membres de sa caisse, ce qui pourrait mener éventuellement à une transition vers un rôle de membre du CA élu.

Si vous êtes intéressé(e), vous devez :

- occuper un emploi à temps plein à l'Université Laval (**pour le poste dédié à ce profil recherché**)
ou
- être étudiant(e) à temps plein à l'Université Laval (**pour le poste dédié à ce profil recherché**)
- être membre de plein droit de la Caisse Desjardins de l'Université Laval ou accepter de le devenir
- avoir le statut de résident ou de citoyen canadien ou d'immigrant reçu
- avoir son domicile, une résidence, un établissement ou un emploi habituel dans la même province que la Caisse
- ne pas être employé(e) ou administrateur(trice) d'une caisse, de la Fédération ou d'une autre composante de Desjardins
- ne pas faire partie de la famille immédiate d'un membre du conseil d'administration ou d'un(e) employé(e) de la caisse;
- ne jamais avoir été exclu(e) d'une caisse du Groupe coopératif Desjardins;
- s'engager à respecter l'encadrement juridique et réglementaire ainsi que le code de déontologie Desjardins;
- autoriser la Caisse à procéder à une enquête de sécurité et de crédit
- être en mesure d'exprimer et faire connaître les besoins et les particularités de votre groupe (personnes occupant un emploi à l'Université Laval ou étudiant(e)s de l'Université Laval).

Conditions

La personne occupant un poste de Relève au CA bénéficie d'une allocation de participation aux rencontres du conseil d'administration et des comités auxquels elle participe;

La durée du mandat est de 18 mois; toutefois, si un poste se libérait au sein du conseil d'administration, cette personne pourrait postuler pour un poste de membre régulier.

Le défi vous intéresse?

- Pour les personnes occupant un emploi à temps plein à l'Université Laval, acheminez une lettre d'intérêt et un curriculum vitae à josee.paquet@desjardins.com.
- Pour les étudiant(e)s à temps plein à l'Université Laval, consultez l'offre 439770 (Relève au conseil d'administration) au <https://www.sdp.ulaval.ca/>.

Vous avez jusqu'au 23 octobre 2023 pour poser votre candidature. Nous procéderons par la suite à des entrevues avec les personnes dont la candidature sera retenue.

Merci à toutes les personnes intéressées!

Marie-Ève Myrand, présidente
Conseil d'administration